



## **Mesures salariales 2021: Swisscom et les partenaires sociaux parviennent à un accord**

**Swisscom augmente les salaires de 0.8% en 2021. C'est le résultat des négociations salariales entre Swisscom et ses partenaires sociaux, le syndicat syndicom et l'association du personnel transfair.**

Cette hausse de salaire de 0.8% sera effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 pour les quelque 14 000 collaboratrices et collaborateurs Swisscom soumis à la convention collective de travail. Afin de tenir compte des circonstances particulières de l'année dernière, le personnel bénéficiera d'une augmentation générale dont le montant variera en fonction de la position du salaire dans la bande salariale. Les collaboratrices et collaborateurs dont le salaire dépasse la bande salariale percevront un versement unique. Cet accord prend ainsi en considération une année exceptionnelle marquée par le coronavirus.

Lors des négociations, il a également été convenu de prolonger d'un an la convention collective de travail (CCT) actuellement en vigueur, et qui devait arriver à échéance à la fin juin 2021. Cette décision prise dans un esprit de confiance mutuelle va permettre de s'accorder suffisamment de temps pour renouveler la CCT.

**Urs Schaeppi, CEO Swisscom:** «En 2020, le personnel de Swisscom a fait preuve d'un énorme engagement envers nos clientes et clients et envers Swisscom, dans un contexte très compliqué. Et par cet accord salarial cette année, nous souhaitons lui montrer toute notre reconnaissance. En tant qu'employeur de qualité, il nous importe de proposer des salaires conformes au marché en plus de prestations annexes attrayantes. Je suis ravi de l'accord trouvé avec les partenaires sociaux.»

**Daniel Hügli, secrétaire central syndicom:** «L'accord salarial salue le travail accompli par les collaboratrices et collaborateurs Swisscom, d'autant plus après une année aussi difficile. En ne faisant plus dépendre la hausse de salaire directement de l'évaluation individuelle des performances, il répond à une demande de syndicom visant à reconnaître la contribution de chacune et chacun et à accorder la priorité à l'évolution personnelle – sur la base d'entretiens de promotion.»



**Robert Métrailler, responsable de la branche Communication:** «transfair est très satisfait de ce signal fort donné à l'ensemble du personnel, qui a fait preuve de solidarité et de courage face à la crise du coronavirus. Que ce soit en télétravail ou au front, les prestations de base en termes de télécommunications ont été garanties. Cela a contribué au maintien des liens sociaux mis à rude épreuve par les mesures de confinement et de distanciation sociale. Cet excellent résultat est aussi une illustration positive d'un bon partenariat social.»

Berne, le 9 février 2021